



RÉOUVERTURE DES RÉFECTOIRES ORFÉA : L'ACTION DE LA FGAAC-CFDT A ÉTÉ DÉTERMINANTE

Paris, le 10 mai 2021

UNE NOUVELLE AVANCÉE À PORTER AU CRÉDIT DIRECT DE LA FGAAC-CFDT :

La fermeture des réfectoires et l'obligation faite aux conducteurs de prendre leurs repas et petit-déjeuner en chambre chez Orféa dure depuis trop longtemps. C'est une source d'isolement et de mal-être au travail !

Le 16 février dernier, la CFDT et son Syndicat National FGAAC-CFDT ont interpellé le Ministre des Transports par courrier pour lui faire état de cette situation longue et pesante. La CFDT et son Syndicat National FGAAC-CFDT ont demandé dans ce cadre, la mise en œuvre d'une dérogation permettant de rouvrir les réfectoires dans le respect des consignes sanitaires.

La FGAAC-CFDT a martelé auprès des pouvoirs publics, qu'Orféa accueillait des personnels roulants dans des locaux mis à disposition par la SNCF. Les résidences et maisons Orféa peuvent donc être à ce titre assimilés à des locaux de l'employeur dans lesquels les réfectoires peuvent être ouverts sous réserve de respecter un protocole sanitaire strict prévoyant notamment une distance minimale de 2 mètres entre les personnes.

GRÂCE À LA FGAAC-CFDT, LA RÉOUVERTURE DES RÉFECTOIRES CHEZ ORFÉA SERA EFFECTIVE À PARTIR DU 12 MAI :

Le Ministre des Transports a répondu le 20 avril dernier au courrier adressé par la CFDT Cheminots et son Syndicat National FGAAC-CFDT en s'engageant à « **identifier les solutions opérationnelles pour améliorer rapidement les les condiions d'accueil des salariés dans le respect des règles sanitaires** ».

Dans le prolongement direct de ce courrier, une convention entre la SNCF et Orféa a été mise en place sous l'égide des pouvoirs publics. Celle-ci entérine la réouverture des réfectoires au sein des résidences et maisons Orféa à partir du mercredi 12 mai.

Cette nouvelle avancée s'inscrit dans le prolongement de celles précédemment obtenues par la FGAAC-CFDT depuis le mois de septembre 2020. Elles ont permis d'améliorer significativement les conditions d'hébergement et de restauration des conducteurs au sein des résidences et maisons Orféa et plus largement au sein des locaux de coupure et de retournement ainsi que chez les prestataires hôteliers.



POUR ACCÉDER AU COURRIER DU MINISTRE DES TRANSPORTS



5, rue Pleyel
93200 ST DENIS



01/76/58/12/21



www.fgaac-cfdt.fr



fgaac-cfdt@fgaac.org



FGAAC-CFDT Officiel



FGAAC-CFDT





RÉOUVERTURE DES RÉFECTOIRES ORFÉA

L'ACTION DE LA FGAAC-CFDT A ÉTÉ DÉTERMINANTE !

RÉTROSPECTIVE DES PRINCIPALES ACTIONS DE LA FGAAC-CFDT EN LIEN AVEC LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES CONDUCTEURS :

AUDIENCE DU 23 SEPTEMBRE 2020

Petit-déjeuner :

✓ La FGAAC-CFDT obtient la remise en place des buffets petits déjeuner dès le samedi 26 septembre.

Accès aux espaces cuisine :

✓ La FGAAC-CFDT obtient la réouverture de l'accès aux cuisines à partir du 28 septembre dans les maisons Orféa avec mise à disposition de vaisselles et couverts.

AUDIENCE DU 15 OCTOBRE 2020

Petit-déjeuner :

✓ La FGAAC-CFDT obtient le maintien des buffets petit-déjeuner dans l'intégralité des résidences et maisons Orféa malgré les mesures de couvre-feu.

Accès aux espaces cuisine :

✓ La FGAAC-CFDT obtient la réouverture des cuisines dans les petites résidences entre le 15 et le 23 octobre. La réouverture des espaces cuisines dans les grandes résidences est de plus accélérée

AUDIENCE DU 4 NOVEMBRE 2020

Petit-déjeuner :

✓ La FGAAC-CFDT obtient le maintien des buffets petit déjeuner dans l'intégralité des résidences et maisons Orféa malgré la mise en œuvre du second confinement.

Accès aux espaces détente et TV :

✓ La FGAAC-CFDT obtient l'accès aux espaces détente et TV dans la quasi intégralité des résidences et maisons Orféa.

Accès aux espaces cuisine :

✓ La FGAAC-CFDT obtient le maintien des accès aux espaces cuisines dans l'intégralité des résidences et maisons Orféa.

LA FGAAC-CFDT OBTIENT UNE NOUVELLE FOIS DES MESURES CONCRÈTES POUR LES CONDUCTEURS !